

Budget—M. Penner

compagnie ou du gouvernement provincial à celles des citoyens eux-mêmes. Durant cette étape, on assiste à l'émergence d'une collectivité stable, à la réduction progressive du roulement démographique et à une participation plus active à la vie communautaire.

Au bout de quelques années, la collectivité aura atteint une certaine maturité. A ce moment-là, la population active adulte sera à peu près stable. Les travailleurs retraités restent dans la localité. Un certain nombre de jeunes trouvent de l'emploi dans l'industrie locale. Les travailleurs accumulent de l'ancienneté, des privilèges et investissent dans le logement. Cependant, les habitants de ces localités conservent une certaine insécurité car ils savent que l'entreprise pourrait fermer ses portes à cause de facteurs totalement étrangers. Voilà pourquoi tant d'entre eux vivent dans l'insécurité et le pessimisme. Comme l'a souligné un enquêteur, seule une activité économique diversifiée peut assurer la pleine maturité à une collectivité.

Dans l'industrie minière, la productivité des travailleurs et du capital n'a cessé de décroître depuis 1960. D'après le Conseil des sciences du Canada, ce problème serait dû à la pénurie et au roulement de la main-d'œuvre, à l'insuffisance des innovations techniques elles-mêmes engendrées par un faible rendement des investissements et à l'insuffisance de l'extraction du minerai elle-même. Toutes ces causes viennent s'ajouter au taux élevé d'imposition dont j'ai parlé auparavant.

● (1442)

Selon l'étude de la Commission royale d'enquête sur les groupements de société, aux quatre étapes mentionnées dans l'étude de Lucas, nous pourrions en ajouter une cinquième, celle de la régression. L'industrie ferme alors ses portes et la ville périclite. Ceux qui ne peuvent trouver du travail ailleurs sont presque sans ressource. Les maisons ont une faible valeur marchande. L'amertume et le désespoir se répandent parmi ceux qui avaient consacré leur vie à une localité qui se meurt.

Monsieur l'Orateur, je me suis arrêté quelques instants à décrire cette pérégrination dans l'abîme du désespoir, afin que nos citoyens se rendent compte un peu comment on vit dans les régions du Canada qui vivent de l'exploitation des ressources. A ceux qui vivent et travaillent dans ces régions, je propose, comme je l'ai fait en d'autres occasions, qu'on accorde des avantages fiscaux particuliers. Pour qu'il y ait moins de roulement de personnel et pour attirer des travailleurs des zones urbaines où sévit le chômage vers les régions où les emplois trouvent peu d'amateurs nous devrions offrir un dégrèvement d'impôt quelconque sur le revenu des particuliers, du moins à ceux qui gardent leur emploi pour un minimum de deux ans.

Le groupe d'étude sectorielle de l'industrie canadienne des métaux non ferreux recommande une échelle progressive d'exonération fiscale d'après le degré d'isolement et la situation géographique. On a proposé aussi que l'échelle des stimulants soit graduée d'après la température, par isothermes au lieu de parallèles géographiques.

L'économie du Canada est en grande partie fondée depuis longtemps sur l'exportation accrue de produits tirés des ressources. Il est fort peu probable qu'il continuera d'en être ainsi pendant bien longtemps encore, même si une prospection minière intense a été entreprise récemment sur une vaste superficie de notre territoire. La difficulté ne tient donc pas au fait que nos ressources s'épuisent, mais au fait que d'autres

pays cherchent de plus en plus à nous faire concurrence, à s'adjuger une tranche toujours plus importante du marché international qui de tout temps avait été la nôtre, et à accaparer tout nouvel accroissement du marché. Ainsi, l'URSS ne fait que commencer à s'imposer sur le marché mondial des minerais, et elle dispose de vastes ressources qu'elle est très en mesure d'exploiter.

Le Canada est vulnérable à ces changements. Nous devons continuer à soutenir nos industries extractives par le biais de mesures d'intérêt public, comprenant notamment une fiscalité équitable, des encouragements à l'exploration et à la mise en valeur, ainsi que des avantages économiques automatiques pour ceux qui consacrent leur vie aux collectivités minières. Les hausses régionales des crédits d'impôt à l'investissement peuvent s'avérer utiles au secteur minier. Mais ce qu'il faut par-dessus tout et de toute urgence, c'est que notre marché intérieur s'accroisse. Le moment est venu de stimuler davantage l'économie. Contrairement aux deux députés qui ont pris la parole avant moi, j'estime que le budget dont la Chambre est saisie s'oriente prudemment et modérément dans cette direction.

Des voix: Bravo!

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, c'est un privilège et un honneur que d'avoir la possibilité de s'adresser à la Chambre. Je vous félicite, monsieur l'Orateur, de la façon admirable dont vous menez les travaux de la Chambre, même dans des circonstances parfois difficiles, avouons-le. Je vous prierais également de transmettre mes vœux les plus sincères au représentant et émissaire personnel de Sa Majesté la reine du Canada, Son Excellence le très honorable Jules Léger, gouverneur général du Canada, et à sa charmante épouse, M^{me} Léger.

J'aimerais féliciter également les quatorze autres députés qui ont été élus récemment lors des dernières élections partielles. Certains d'entre eux ont déjà eu l'occasion de se faire connaître avant moi à la Chambre soit au cours de ce débat soit d'autres façons. Ils l'ont certainement fait avec une habileté des plus remarquables.

Vous n'ignorez sans doute pas, monsieur l'Orateur, que la circonscription de Fundy-Royal, qui était si respectueusement et admirablement bien représentée à la Chambre par l'ancien député conservateur, M. Gordon Fairweather, est une circonscription diversifiée, sise au sein même de la pittoresque province de Nouveau-Brunswick, qui couvre toute la région allant du secteur est inclusivement, de la ville de Saint-Jean aux limites ouest de la ville de Moncton. Elle est bornée, en gros, à l'ouest par les limites de la magnifique vallée de la rivière Saint-Jean, rivière que bien des géographes appellent «Le Rhin de l'Amérique du Nord», et elle englobe une partie du comté de Sunbury, situé à proximité de la capitale du Nouveau-Brunswick, Fredericton.

Dans sa partie septentrionale, elle comprend les principales régions d'extraction du charbon du Nouveau-Brunswick, les localités de Minto et de Chipman. Au centre de la circonscription de Fundy-Royal se trouve le principal centre de production laitière au Canada, la région de Sussex.

Je pourrais parler, au chapitre de l'expansion économique—ou peut-être devrais-je dire du manque d'expansion économique—de bien des secteurs de la circonscription de Fundy-Royal, notamment l'agriculture, les mines de charbon, l'indus-